

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION RÉGULIÈRE
du Conseil municipal tenue le 11 mai 2010 à 19h30
VILLE DE SAINT-QUENTIN

PRÉSENT-E-S: Le Maire Robert Beaulieu ; les conseiller-res Rodrigue Levesque, Jocelyne Bossé, Rita Gagnon et Nicole Somers.

AUSSI PRÉSENT-E-S: Suzanne Coulombe, Directrice générale/Greffière ; Linda Borris, secrétaire administrative et deux personnes de l'assistance.

Le Maire appelle l'assemblée à l'ordre et récite une prière.

RÉSOLUTION 2010-62

Il est proposé par le conseiller Rodrigue Levesque et appuyé de la conseillère Nicole Somers, que **l'ordre du jour** soit adopté, après corrections au point 7.3 h), le terme « nouveaux membres » devrait se lire « un nouveau membre » et au point 7.3 i), le terme « RONA Matériaux Parent » devrait se lire « Coopérative de Saint-Quentin ». VOTE UNANIME.

RÉSOLUTION 2010-63

Il est proposé par la conseillère Nicole Somers et appuyé de la conseillère Rita Gagnon, que le **procès-verbal de la réunion régulière du 13 avril 2010**, soit adopté tel que présenté. VOTE UNANIME.

RÉSOLUTION 2010-64

Il est proposé par le conseiller Rodrigue Levesque et appuyé de la conseillère Jocelyne Bossé, que les **factures du mois d'avril 2010** des comptes ci-dessous soient approuvées telles que présentées :

Compte général	143 577,11\$	
Salaires d'avril 2010	35 877,69\$	
Compte eau et égouts	<u>6 523,86\$</u>	
Total payé en avril 2010	185 978,66\$	VOTE UNANIME.

RÉSOLUTION 2010-65

Il est proposé par la conseillère Jocelyne Bossé et appuyé de la conseillère Rita Gagnon, que les **procès-verbaux des réunions ordinaires du Conseil municipal des 13 avril 2010 et 30 avril 2010**, soient reçus tels que présentés. VOTE UNANIME.

RÉSOLUTION 2010-66

Il est proposé par la conseillère Nicole Somers et appuyé du conseiller Rodrigue Levesque, que le **procès-verbal de la réunion spéciale du 15 avril 2010**, soit reçu tel que présenté. VOTE UNANIME.

AFFAIRES DÉCOULANT DE LA RÉUNION DU CONSEIL DU 13 AVRIL 2010

RÉSOLUTION 2010-67

Il est proposé par la conseillère Jocelyne Bossé et appuyé de la conseillère Nicole Somers, que la **convention de service de paie** entre le Centre de Services Acadie Inc. et la Ville de Saint-Quentin, soit acceptée telle que présentée. VOTE UNANIME.

RÉSOLUTION 2010-68

Il est proposé par la conseillère Rita Gagnon et appuyé de la conseillère Jocelyne Bossé, que la Ville de Saint-Quentin fasse **l'acquisition de deux sièges assignés au Théâtre Fatima** de Kedgwick, au cout* de 100,00\$ chacun. VOTE UNANIME.

RÉSOLUTION 2010-69

Il est proposé par la conseillère Nicole Somers Rita Gagnon et appuyé de la conseillère Jocelyne Bossé, que la **soumission de Planchers Banville Inc.**, au montant de 1 250,00\$ plus taxe, soit acceptée telle que soumise, en vue de la **fabrication d'une mosaïque des photos des Conseils municipaux**. VOTE UNANIME.

RÉSOLUTION 2010-70

Il est proposé par la conseillère Rita Gagnon et appuyé de la conseillère Nicole Somers, que le **projet B soumis par la compagnie « Au pied de la lettre »**, en vue de la **fabrication d'une enseigne au Parc du Centenaire**, au cout* de 5 275,00\$ + transport + taxe, soit acceptée avec comme seule modification, l'insertion du logo de la Ville de Saint-Quentin. VOTE UNANIME.

RÉSOLUTION 2010-71

Il est proposé par la conseillère Jocelyne Bossé et appuyé de la conseillère Nicole Somers, qu'un **permis de colporteur soit émis**, au cout* de 100,00\$ par mois ou au cout* de 1 000,00\$ pour douze mois, pour le compte de **M. Yvon Haché de Shippagan**, en vue de la vente de produits de la mer, sur la rue Canada, et ce, en vertu de l'arrêté no 07-90-03 sur les colporteurs. VOTE UNANIME.

AFFAIRES DÉCOULANT DE LA RÉUNION DU CONSEIL DU 15 AVRIL 2010**RÉSOLUTION 2010-72**

Il est proposé par la conseillère Nicole Somers et appuyé de la conseillère Jocelyne Bossé, qu'une **subvention de 3 000,00 \$ soit accordée à l'Association des sportifs (Club de Golf)**, en vue d'aider à défrayer les couts* relatifs à l'ouverture de la saison de golf 2010. VOTE UNANIME.

AFFAIRES DÉCOULANT DE LA RÉUNION DU CONSEIL DU 30 AVRIL 2010**RÉSOLUTION 2010-73**

Il est proposé par la conseillère Jocelyne Bossé et appuyé de la conseillère Rita Gagnon, que l'**adhésion de l'employé Denis Couturier**, préposé (saisonnier) aux travaux publics, au **Régime de pension des employés municipaux du NB**, soit approuvée. VOTE UNANIME.

RÉSOLUTION 2010-74

Il est proposé par le conseiller Rodrigue Levesque et appuyé de la conseillère Rita Gagnon, que les **soumissions de Northern Construction Ltd.** en vue de l'**asphaltage du Parc du Centenaire et des réparations de quelques rues municipales**, aux couts* de 92 025\$ et 23 050\$, respectivement, soient acceptées telles que présentées. VOTE UNANIME.

RÉSOLUTION 2010-75

Il est proposé par la conseillère Nicole Somers et appuyé de la conseillère Jocelyne Bossé, que les **factures du mois de mars 2010** des comptes ci-dessous soient approuvées telles que présentées:

Compte général	191 930,31\$	
Salaires de mars 2010	39 365,08\$	
Compte eau et égouts	<u>60 396,91\$</u>	
Total payé en mars 2010	291 692,30\$	VOTE UNANIME.

RÉSOLUTION 2010-76

Il est proposé par la conseillère Rita Gagnon et appuyé de la conseillère Nicole Somers, que le **nouveau tarif du service de lavage des camions lourds** disponible au site d'épuration des eaux usées soit fixé à 150\$ par service et 100\$ par camion subséquent, avec un cout* additionnel de 25\$ pour la location de la clé. VOTE UNANIME.

RÉSOLUTION 2010-77

Il est proposé par la conseillère Jocelyne Bossé et appuyé du conseiller Rodrigue Levesque, que **Mlle Marilyn Gauvreau**, soit embauchée à **titre d'aide-administrative au service des loisirs et vie communautaire**, au salaire prévu pour ce poste, et ce, à partir du 3 mai 2010, pour une période de 16 semaines. VOTE UNANIME.

RÉSOLUTION 2010-78

Il est proposé par la conseillère Jocelyne Bossé et appuyé de la conseillère Rita Gagnon, que la Ville de Saint-Quentin achète du **Club de Golf de Saint-Quentin** une **carte commerciale comprenant vingt-cinq « green fee »** d'une valeur de 400 \$. VOTE UNANIME.

RÉSOLUTION 2010-79

Il est proposé par le conseiller Rodrigue Levesque et appuyé de la conseillère Rita Gagnon, que le **Festival Western de Saint-Quentin Inc.** soit **exempté du paiement des 3 ½ mois du loyer** au bureau du Centre touristique de l'ancienne gare, représentant la somme de 1 050\$. VOTE UNANIME.

RÉSOLUTION 2010-80

Il est proposé par la conseillère Jocelyne Bossé et appuyé de la conseillère Nicole Somers, que **Mme Ginette Bernier**, soit désignée **membre du comité aviseur en matière d'urbanisme**, pour un mandat se terminant le 31 décembre 2012, et ce, conformément à l'article 12 de la Loi sur l'urbanisme. VOTE UNANIME.

RÉSOLUTION 2010-81

Il est proposé par la conseillère Nicole Somers et appuyé de la conseillère Rita Gagnon, que la **soumission de la Coopérative de Saint-Quentin**, pour **l'achat de bois en vue de la construction des gradins dans le cadre du projet culturel/rodéo western**, au cout* de 38 078,20\$, soit acceptée telle que présentée. VOTE UNANIME.

RÉSOLUTION 2010-82

Il est proposé par la conseillère Jocelyne Bossé et appuyé de la conseillère Rita Gagnon, que **Mme Christine Leclerc** soit embauchée à titre de **réceptionniste suppléante**, au salaire prévu pour ce poste, à partir du 31 août* 2010. VOTE UNANIME.

RÉSOLUTION 2010-83

Il est proposé par la conseillère Rita Gagnon et appuyé du conseiller Rodrigue Levesque, qu'une **requête financière de 20 000\$** soit adressée auprès de la **Société de développement régional** en vue de **l'aménagement du sentier pédestre** de la Ville de Saint-Quentin. VOTE UNANIME.

RÉSOLUTION 2010-84

Il est proposé par la conseillère Jocelyne Bossé et appuyé de la conseillère Nicole Somers, que **12 bancs et 12 bacs à ordures à l'effigie de la Ville** soient commandés de **Kan-Go-Roo Playgrounds Ltd.**, aux couts* respectifs de 1 070\$ et 750\$ chacun, pour installation le long du sentier pédestre (6), au Parc du Centenaire (4) et au Parc Arthur Parent (2). VOTE UNANIME.

AJOURNEMENT

Il est proposé que la réunion régulière soit ajournée à 20h16.

Suzanne Coulombe, Greffière

Robert Beaulieu, Maire

PÉRIODE DE TEMPS POUR LE PUBLIC

Quelques situations problématiques sont apportées concernant certains colporteurs qui stationnent leur camion à des endroits achalandés et, la présence d'un nombre considérable de chats dans la municipalité.

Action : Le Conseil recommande de sensibiliser les citoyens, par l'entremise des publisacs, d'aider à enrayer la croissance du nombre de chats dans la municipalité. Pour ce qui est des colporteurs, le Conseil recommande d'aviser ceux-ci lorsque le permis leur sera livré, de privilégier le stationnement du centre d'achat pour la vente de leurs produits.

Un citoyen questionne relativement à l'achat par la Ville de Saint-Quentin de deux sièges au Théâtre Fatima de Kedgwick; de la fin possible des présentations des pièces de théâtre du Théâtre Populaire d'Acadie (TPA) à la Polyvalente A.-J.-Savoie; de l'éclairage de l'enseigne du Parc du Centenaire et, de l'aménagement du sentier pédestre.

Le Maire explique que la Salle Fatima de Kedgwick servira uniquement aux présentations de spectacles divers et pièces de théâtre contrairement au Théâtre Montcalm de Saint-Quentin, qui continuera en plus à projeter des représentations de films. Quant au Théâtre Populaire d'Acadie, le Conseil recommande de vérifier de la continuité de futures présentations de pièces de théâtre à la PAJS. Le Maire confirme l'éclairage de l'enseigne du Parc du Centenaire et, il explique l'aménagement du sentier pédestre soit, une bordure de pelouse et la plantation d'arbres le long du sentier et de la rue.

Divers sujets sont discutés, notamment, l'intégration des immigrants en milieu rurale agricole afin de stopper la fermeture de petites fermes et, la promotion de la Capitale de l'érable.

Le Maire explique qu'il n'est pas du mandat de la municipalité de gérer les districts de services locaux, toutefois, il informe de l'organisation d'un Forum agricole prévu à l'automne 2010. Pour ce qui est de la promotion de l'érable, le Conseil informe du développement de ce dossier et de certains problèmes de logistiques notamment à la vente de produits de l'érable dans les kiosques lors du Festival Western.